

ou négatives de leurs témoignages étant habituellement données. D'autres témoins n'ont pas été le sujet du moindre compte rendu.

C'est donc avec énormément de plaisir et d'admiration que j'ai lu ce matin dans le numéro du 3 avril du *Globe and Mail* de Toronto un reportage profond et de premier ordre de M. Anthony Westell. Au lieu de se contenter des versions partiales et à sensation du reportage des audiences, données par le service télégraphique, M. Westell a évidemment pris la peine d'approfondir les témoignages. A cause de la clarté de son article attestant le professionnel, et parce qu'il représente un point de vue indépendant et pas toujours favorable, j'ai l'intention d'en consigner un long passage au compte rendu.

**L'hon. M. Churchill:** Le député permet-il qu'on lui pose une question? Elle a trait à l'article de M. Westell. Comment ce dernier a-t-il eu accès aux rapports des audiences du comité que les députés n'ont reçu qu'aujourd'hui à midi?

**M. Andras:** Je cite:

Le texte des témoignages reçus par le comité de la défense de la Chambre des communes alors qu'il étudiait le bill visant à unifier les trois armées de combat, s'étend sur plus de 2,000 pages imprimées, ce qui représente près d'un million de mots.

Chercher à découvrir, dans le compte rendu, la vérité au sujet de l'unification, c'est chose pire, je pense, que de lire les témoignages mot pour mot d'un procès vivement contesté au criminel, pour juger par soi-même de la culpabilité ou de l'innocence du prévenu.

Au cours d'un procès, on compte au moins quelques témoins désintéressés et impartiaux; devant le comité de la défense, tous les témoignages consistaient en fait, à préconiser un point de vue en particulier et une bonne partie des dépositions furent faites dans un style véhément. Les amiraux, généraux et maréchaux de l'air qui ont comparu étaient tous des spécialistes et, à chaque opinion exprimée, correspondait une opinion contradictoire d'égale autorité, mais aucun autre témoignage.

**M. Westell poursuit:**

Eu égard aux circonstances, le débat—ou plutôt le procès de l'unification—engendrera vraisemblablement beaucoup plus de chaleur que de lumière, beaucoup plus de confusion que de clarté. Le jury, le public en l'occurrence, entendra bien des discours de nature à influencer sur ses sentiments mais peu auront pour résultat de l'éclairer. Tous les faits et toutes les opinions sont déjà inscrits au compte rendu des délibérations du comité.

Afin qu'on puisse mieux suivre le débat à la Chambre des communes, voici donc une tentative en vue d'isoler et d'analyser quelques-uns des principaux courants de pensée et d'argumentation qui se sont faits jour devant le comité.

Pour juger de la difficulté de la tâche et de la prudence dont il faut faire preuve avant de se prononcer, on voudra bien retenir les quelques citations suivantes:

Le contre-amiral Jeffrey Brock, que le ministre de la Défense Paul Hellyer a congédié comme commandant de la Marine en 1964 et qui depuis est à sa retraite: «Notre marine, comme force anti-sous-marine, est de beaucoup inférieure à ce qu'elle était il y a deux ans et demi.»

Puis on cite le contre-amiral Landymore. Voici:

«L'unification n'a que peu ou point de valeur, C'est changer pour le plaisir de la chose. Ce n'est pas nécessaire et c'est coûteux. Elle s'inspire beaucoup plus de raisons politiques que militaires.»

D'autre part, voici ce que dit le paragraphe suivant:

Le contre-amiral C. J. Dillon, 36 ans dans la MRC, ancien officier préposé aux approvisionnements, contrôleur général adjoint quand il a pris sa retraite l'an dernier, chargé d'une étude spéciale pour l'état-major de la défense et étudiant d'histoire militaire: «Lorsque la bière aura perdu toute sa mousse et que sera terminée la période d'adaptation dans laquelle se lancent ces gens, je suppose que je pourrai dire que mon seul regret est d'être trop vieux pour rester...» J'ai souvent dit à des gens parlant d'unification: «Vous devriez appartenir à mon Église.» Il se trouve que je fais partie de l'Église romaine, qui subit actuellement des expériences fort traumatiques. Ces expériences s'apparentent probablement de certaine façon à ce qui attend les forces armées. Je pense que nous pouvons nous élever au-dessus de ces choses-là... Je verserai certainement quelques larmes pour la Marine royale du Canada, mais je pense que nous vivons dans un monde où il faut s'adapter au changement... Je prévois que tout finira par s'arranger.»

● (9.30 p.m.)

Voici ce qu'a dit le lieutenant-général R. W. Moncel, vice-chef des forces de défense jusqu'à sa retraite l'an dernier, une fois convaincu que l'unification allait trop loin et trop vite: «...En premier lieu, le Livre blanc (de 1964) aurait, d'après mes calculs, requis une force de 150,000 hommes au coût de 2 millions de dollars, accrus au taux de 5 p. 100. Je n'aurais jamais pu accomplir pour moins que cela ce que le Livre blanc considérait comme réalisable.»

Voici, quant à la déclaration du général Moncel, la réponse du maréchal en chef de l'Air Frank Miller, chef d'état-major de la défense jusqu'à sa retraite l'an dernier: «J'ignore où il a obtenu ces chiffres; ils ne me rappellent rien, et je pense qu'ils sont élevés par rapport à nos engagements actuels... Je n'ai constaté aucune difficulté réelle à les remplir jusqu'ici.»

Le maréchal en chef de l'Air a terminé ainsi son témoignage: «...Je suis pour la méthode d'intégration employée présentement et progressivement mise au point. Je ne m'oppose pas à quelque unification future, mais comme il faut que la méthode d'intégration fonctionne bien, je ne voudrais pas qu'une influence délétère découlant d'une unification immédiate se fasse sentir.»

Voici ce qu'a dit le général J.-V. Allard, chef d'état-major de la défense, commandant de la brigade canadienne en Corée, commandant d'une division britannique, yachtman amateur et pilote compétent: «J'aimerais donc préciser qu'en vous soumettant mon témoignage, je le fais en qualité de personne responsable de l'application de la politique du gouvernement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, qui doit s'assurer que nos forces actuelles de défense soient organi-